

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Asthme et allergie chez l'enfant en période de déconfinement

**No d'activité :** 74731

**Date :** mercredi le 26 août 2020

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

- Évaluer adéquatement l'asthme chez l'enfant; comment établir le diagnostic initial et évaluer sa maîtrise
- Choisir le traitement pharmacologique adéquat
- Répondre aux questions des patients et de leurs parents concernant l'impact de leur asthme sur l'infection au COVID-19, retour à l'école ou à la garderie
- Revoir le profil allergique du patient asthmatique et ajouter ces données au plan de traitement (test d'allergie, désensibilisation)

**Président de séance :** Dre Caroline Delisle

## Horaire

2020-08-26	12:00	13:00	Conférence	Asthme chez l'enfant en cette période de déconfinement	Dre Marie-Josée Francoeur, allergologue
------------	-------	-------	------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Veillez vous inscrire en cliquant sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Astra Zeneca Canada et ALK

Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.